

Sommaire



L'AVIS CITOYEN

Préambule

I : Les chiffres clefs 2017	p.5
Typologie des membres du CDPL	p.6
II. La stratégie	p.7
III : Les travaux	
1. Les groupes de travail	
A. Habitat et urbanisme	p.8
B. Économie verte	p.8
C. Agriculture et alimentation	p.10
D. Démocratie et citoyenneté	p.11
E. Mobilité et accessibilité	p.12
F. Maritimité	p.13
G. Comité unique de programmation	p.14
2. Les groupes de réflexion	
A. Culture et entreprise	p.14
B. Le développement économique de Groix	p.15
3. Participation aux actions territoriales	
A. Emploi et formation	p.16
B. Marketing territorial	p.16
C. Conseil agricole et alimentaire	p.17
D. Plan Climat Air Énergie Territorial	p.17
E. Le Schéma numérique et RN165	p.18
F. Réseau des conseils de développement bretons	p.18
IV. Le contrat de partenariat, comité unique de programmation et comité Leader	p.19
V : La communication	
A. les outils	p.20
B. les événements	p.20
C. Les publications	p.21
VI. Les temps forts de la vie institutionnelle	
B. le comité de liaison avec les élus	p.22
C. les instances	p.22
VII. L'état financier	p.23

Annexe : liste des membres

PRÉAMBULE

Parmi les 21 pays bretons, le pays de Lorient existe depuis 2002. Il comprend deux établissements publics de coopération intercommunale, Lorient Agglomération et la Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan, comptant en tout 30 communes et 215 000 habitants. Le conseil de développement a connu une première étape de sa vie sans existence juridique propre, dans le giron de l'agence d'urbanisme et de développement économique "Audelor". En 2015 il a franchi une étape importante en se structurant en association à part entière, autonome et dotée de moyens de fonctionnement autonomes, dont l'emploi d'une chargée de mission. L'année 2017 constitue la phase de développement et d'ajustement de sa structuration.

Conformément à ses statuts et à son règlement intérieur adoptés en 2015, l'association se réunit en assemblée générale composée de l'ensemble de ses membres, répartis en quatre collèges composés comme suit :

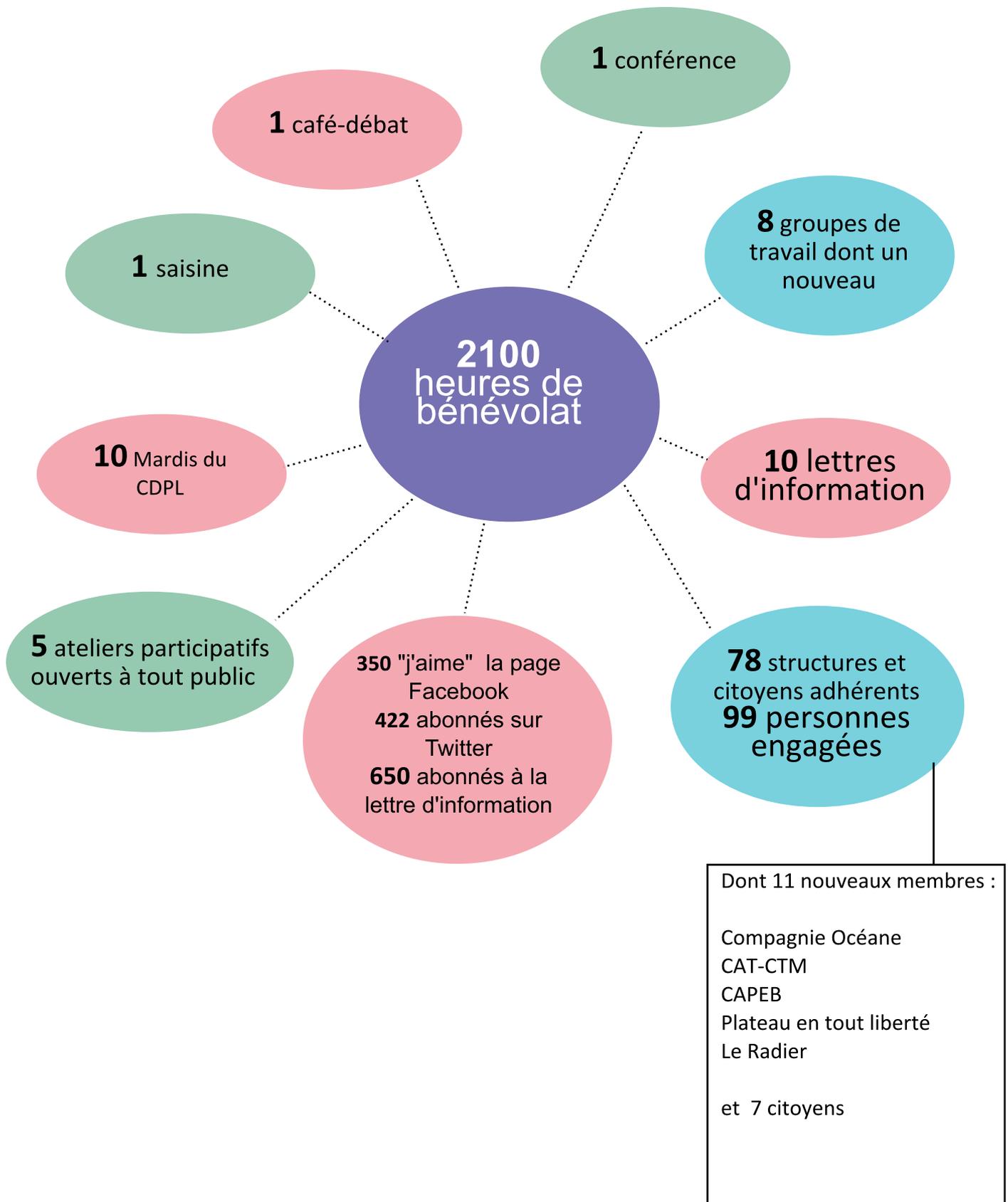
- Citoyens
- Associations
- Entreprises et partenaires sociaux
- Organismes publics et parapublics

Elle est dotée d'un conseil d'administration de 25 membres maximum, élus parmi les adhérents et représentants des quatre collèges.

Le conseil administration confie la bonne marche de l'association et l'exécution de ses décisions à un bureau composé de 6 membres élus parmi les administrateurs. Ceux-ci ont veillé à la composition paritaire (3 hommes 3 femmes) du bureau dont les membres sont également issus des quatre collèges :

- un président, une vice-présidente et un vice-président – collège citoyens
- un vice-président – collège organismes para publics,
- une trésorière – collège entreprises et partenaires sociaux
- une secrétaire – collège associations

I. LES CHIFFRES CLEFS 2017





Les membres du CDPL

En 2017, Le CDPL comptabilise 78 adhérents représentés (structures ou citoyens) par 99 personnes engagées dans les actions. Ils se regroupent en plusieurs collèges :

- Entreprises et partenaires sociaux : 16
- associations : 20
- Organisme public et parapublics : 14
- Citoyens : 28

Selon les termes de la loi NOTRe, les adhérents sont issus des milieux :

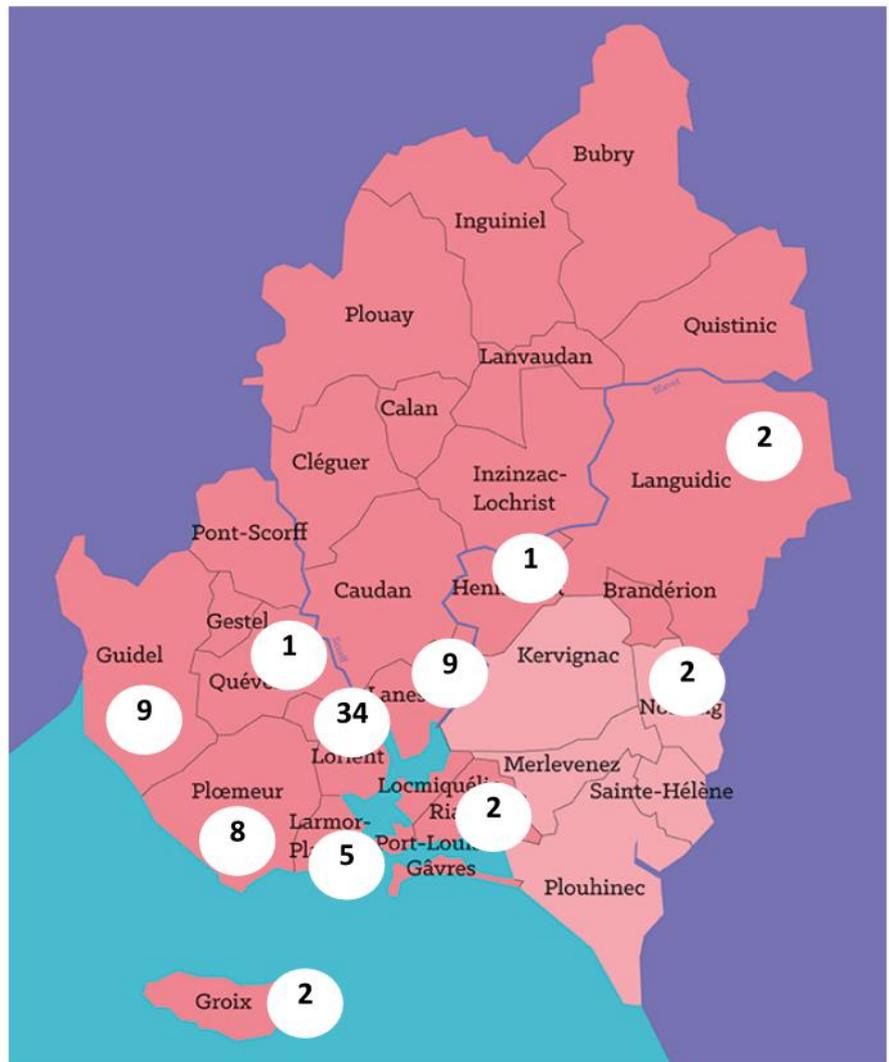
- Economiques : 23 personnes
- Environnementaux : 10 personnes
- Sociaux : 26 personnes
- Culturels : 7 personnes
- Associatifs : 24 personnes
- Educatifs : 5 personnes
- Scientifiques : 4 personnes

+ de 50 ans : 52
- de 50 ans : 43

Liste complète en annexe



55 hommes
44 femmes



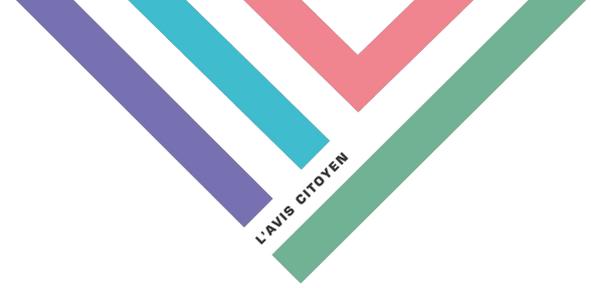
Répartition géographique des membres

II. LA STRATEGIE

Le conseil de développement s'est fixé comme objet social d'être « un espace de réflexion, de proposition et de contribution aux politiques publiques mises en œuvre sur le pays de Lorient par une participation aux processus de décision et une capacité à organiser du débat public ». Pour cela il a défini une stratégie caractérisée par la définition:

- d'une bannière : « L'AVIS CITOYEN »
- de cibles : les collectivités territoriales (élus des deux EPCI et de la Région) ; la société civile avec des citoyens et les acteurs du territoire représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et environnementaux et les membres de l'association elle-même.
- d'une vocation : faciliter le dialogue entre les élus et la société civile. Il apparaît nécessaire de construire un espace de réflexion et de proposition d'orientations nouvelles, de mettre en place un espace de dialogue et de communiquer pour assurer une bonne information.
- d'une ambition : intégrer l'avis de la société civile dans la gouvernance locale ce qui implique d'être représentatif du territoire, porteur d'idées nouvelles et pour cela faciliter l'expression des citoyens et leur donner l'envie de participer à la démarche.
- de valeurs démocratiques, de valeurs éthiques et de valeurs culturelles.





III. LES TRAVAUX

1. LES GROUPES DE TRAVAIL

A. Habitat et urbanisme (Scot / PLH)

Le groupe de travail a émis un avis favorable sur le Programme Local de l'Habitat le 01 février. Il approuve les orientations, et souligne la qualité de l'intégration du CDPL à la démarche. Le CDPL souhaite cependant que soient pris en compte, à l'occasion du suivi annuel, et du bilan à mi-parcours, plusieurs points :

- liens entre habitat et réseau de transports collectifs (en cours de refonte),
- consommation minorée du foncier à bâtir,
- extension de l'observation de l'évolution de l'habitat à l'ensemble du bassin de vie (dont Quimperlé Communauté, et autres communautés voisines)

Le groupe s'est également investi dans l'élaboration d'un l'avis sur le SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Cet avis a été émis en septembre 2017. Il est également favorable. Le groupe de travail a souligné l'ambition du document d'orientation avec des prescriptions fortes sur la limitation de l'urbanisation, la préservation des espaces agricoles sous pression urbaine et l'encadrement volontariste du développement commercial.

B. Économie Verte

Le groupe en tant que tel a connu une activité ralentie en 2017 de part son investissement dans d'autres groupes de travail. Les membres du groupe se sont impliqués, en début d'année 2017, dans les travaux du groupe mobilité, suite à la saisine de Lorient Agglomération sur cette question.

Deux journées d'atelier-visite SCOT ont eu lieu en 2017, auxquelles des membres du groupe ont participé : une journée sur les sites de la base de Lann-Bihoué et de la base FUSCO, et une journée sur le site de Naval-Group (ex DCNS).

Plusieurs membres du groupe se sont également investis dans le cadre de la saisine sur la question des mobilités et la production d'un avis sur la refonte du réseau de transport collectif, en organisant notamment trois réunions publiques (Ploemeur : 09 février, Plouay : 16 février, Brandérion : 02 mars).

Des membres du groupe ont participé aussi à la journée organisée par le CESER à Rennes sur les centralités (10 janvier), et à une rencontre des conseils de développement bretons à Saint-Brieuc le 18 octobre, où le CDPL a pu exposer le traitement de la problématique du commerce par le SCOT du Pays de Lorient.

En 2018, une nouvelle saisine de Lorient agglomération sur la question du développement des centres-villes et centres-bourgs devrait mobiliser l'activité des membres du groupe, dans la suite des travaux sur le SCOT.

Le CDPL a été destinataire d'une lettre de Lorient Agglomération en date du 15 février 2017, au sujet du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). L'Agglomération élabore son nouveau plan et a souhaité associer le CDPL à ses travaux. Elle a demandé au CDPL de désigner cinq membres pour



constituer un comité de pilotage, à parité avec les élus (cf. p17). Une première réunion d'installation de ce comité s'est tenue le 16 mars.

Dans cette lettre, Lorient Agglomération proposait un sujet de travail au CDPL dans le cadre de l'élaboration du PCAET. Le sujet proposé à l'origine (les coûts d'une éventuelle action ou inaction) a évolué vers l'analyse de l'implication des entreprises du territoire dans la démarche du PCAET. Une réunion du groupe, en présence de représentants d'Aloen, d'Audelor, de la CCI et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, a eu lieu le 06 novembre pour tenter de cerner l'apport du CDPL en la matière, compte-tenu des initiatives déjà prises par tous ces acteurs locaux.

La 4^{ème} conférence de l'Économie verte s'est tenue le 29 novembre 2017 sur le thème de l'alimentation et l'agriculture, sous le titre « Manger local :

relevons le défi ! ». Ce thème a été choisi suite aux travaux de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation, dans laquelle le CDPL s'est fortement investi (cf. Groupe de travail Agriculture et alimentation p.10)

Pour 2018, le groupe va continuer ses travaux dans le cadre du PCAET, notamment au sein du comité de pilotage, ce qui devrait permettre de générer une mobilisation de l'ensemble des membres du groupe à la réflexion, et si possible à la co-construction du PCAET. L'investissement du groupe sur d'autres sujets (en particulier sur le complément d'analyse suggéré dans le cadre du PCAET), dépendra de la mobilisation des membres du CDPL. Le groupe, copiloté par Remy Dedours, Guillaume Cornu et Gérard Darris en 2017, devra renouveler son co-pilotage en 2018.

4^{ème} conférence annuelle de l'Économie Verte : manger local : relevons le défi !



MANGER LOCAL : relevons le défi !
Agriculture durable - Circuits de proximité
Nouvelles pratiques alimentaires

En après-midi
Comment structurer une filière alimentaire locale et durable ?
Une nécessité, des acteurs, des solutions.

13h30
Accueil des participants
Animation par **Gilles Maréchal**, expert des programmes alimentaires territoriaux.

14h00
Ouverture et présentation de la nouvelle charte de l'agriculture et de l'alimentation du Pays de Lorient
Jean Verger, président du Conseil de développement du Pays de Lorient
Tristan Douard, vice-président de Lorient Agglomération, en charge de l'économie et de l'agriculture.

14h15
Alimentation durable, agriculture de proximité : quels enjeux pour le développement de notre territoire ?
Par **Frédéric Wallet**, économiste à l'Irera / AgroParisTech. Ses recherches portent sur l'innovation dans la gouvernance des territoires ruraux et péri-urbains et sur les nouvelles dynamiques alimentaires dans les territoires.

14h45
Structurer une production alimentaire locale, c'est possible ! Table ronde - débat
Témoignages et solutions innovantes pour une production alimentaire locale, créatrice de valeur et durable.
Avec notamment : **Enux en saveurs** (Bassin rennais), **Saveurs du Cotin** (région lyonnaise), **Ki.C.Local** (Grabels, Hérault), **Breizh Alim**...

16h00
Et ici, on fait comment ? Table ronde - débat
Acteurs et initiatives du Pays de Lorient : quelles sont les avancées, les freins et les leviers ?
Avec notamment : **Pêcheurs de Bretagne**, **Laiterie Lorc** et des acteurs de la distribution spécialisée, grande distribution alimentaire, restauration hors domicile...

17h00
Pistes d'actions pour le Pays de Lorient

En soirée
Manger local et de saison
Une nécessité, une chance, le plaisir avant tout !

20h00
Table ronde - Débat
Animation par **Gilles Maréchal**.
Avec notamment : **Tristan Douard** et **Jean-Marc Le Clanche** (Projet Alimentaire Territorial du Pays de Lorient), **Frédéric Wallet** (retour sur les solutions identifiées l'après-midi), **Yves Leers** (journaliste, Ça chauffe dans nos assiettes), **Séverine Mouillee** (éleveuse de volailles à Plouay), **le Défi familles à alimentation positive du Groupement d'agriculteurs biologiques, Nathalie Beauvais** (Le Jardin Gourmand à Lorient)...

MANGER LOCAL : RELEVONS LE DÉFI !
Une nécessité - Des acteurs - Des solutions

MERcredi 29 NOVEMBRE 2017
Lorient
Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan
21 Quai des Indes
Entrée libre, inscription recommandée

Conseil de Développement
Pays de Lorient

- 140 personnes présentes à la conférence, dont un tiers d'acteurs économiques
- des questions réponses nombreuses témoignant l'intérêt du public présent,

C. Alimentation et Agriculture

Initialement sous forme d'atelier externe pour répondre à la demande de Lorient Agglomération, le CDPL a contribué au processus participatif d'élaboration de la nouvelle charte de l'agriculture. Consécutivement, le groupe de travail Alimentation et Agriculture du CDPL s'est officiellement constitué en septembre 2016.

Les travaux du début de l'année 2017 ont porté sur la finalisation de la nouvelle charte, désormais appelée Charte de l'agriculture et de l'alimentation du pays de Lorient et adoptée à l'unanimité lors du



Conseil Communautaire du 4 avril 2017.

La nouvelle charte est structurée autour de 4 défis :
DEFI 1 - Préserver et valoriser les ressources de l'agriculture et l'emploi

DEFI 2 - Co-construire un projet alimentaire territorial durable et partagé

DEFI 3 - Cultiver la qualité territoriale du Pays de Lorient et favoriser la transition

DEFI 4 - Agir pour une mise en œuvre adaptée, concertée et volontariste de la Charte

Ces 4 défis sont déclinés en un plan d'actions programmé sur 2017 et 2018.

Parmi les évolutions significatives de la nouvelle charte dont se félicite le groupe de travail du CDPL, on peut noter :

- 1- l'intégration de l'alimentation à l'objet de la nouvelle charte
- 2- son extension à la Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan
- 3- la mise en place d'une gouvernance élargie par la création d'un Conseil Agricole et Alimentaire dont

est membre le CDPL

4- l'intégration au Programme Alimentaire Territorial d'actions portées par des acteurs associatifs du territoire (Réseau Cohérence, Optimism, GAB 56, Petits Débrouillards, Radio Balises)

Le groupe de travail peut en revanche regretter une certaine frilosité par rapport à plusieurs demandes encore insuffisamment

prises en compte, comme par exemple :

- 1- la définition d'objectifs précis et ambitieux pour le plan bio de la charte
- 2- la définition d'un objectif "zéro OGM"

pour le territoire

3- la création d'une "Maison de l'Alimentation" ou agence locale de l'alimentation et de l'agriculture

4- la participation du CDPL au pilotage amont du Conseil Agricole et Alimentaire

Par son active participation aux travaux du Conseil Agricole et Alimentaire, le groupe de travail du CDPL œuvrera pour une mise en œuvre ambitieuse de la nouvelle charte. (Voir Le Conseil Agricole et Alimentaire p.17)

Les travaux de 2017 se sont aussi concentrés sur la préparation de la 4^{ème} Conférence de l'Economie Verte du Pays de Lorient, organisée conjointement par les groupes de travail Economie Verte et Alimentation et Agriculture. La conférence s'est tenue le 29 novembre 2017, avec pour thématique "Manger local : relevons le défi ! Une nécessité, des acteurs, des solutions." L'après-midi, plus spécialement à destination des acteurs économiques, associatifs et institutionnels a permis de réunir 15 intervenants autour de 3 questions : Alimentation durable, agriculture de proximité,

développement des territoires : quels sont les enjeux ? Structurer une production alimentaire locale, c'est possible ! Et ici, on fait comment ? Un public de plus de 90 personnes a activement contribué aux échanges. La soirée, à destination du grand public, a réuni 7 intervenants autour de la

thématique "Manger local et de saison, une nécessité, une chance, le plaisir avant tout !". Plus de 50 personnes ont participé aux débats.

Le groupe de travail se réunit prochainement pour définir ses orientations de travail pour 2018 et 2019.

D. Démocratie et citoyenneté

L'année précédente, première année de fonctionnement du groupe Démocratie et Citoyenneté, avait été dominée par une prise de contacts avec l'ensemble des maires du Pays et par des ateliers citoyens. Cet ensemble d'échanges a permis de dresser un premier état des atouts et des difficultés rencontrés.

Le début de l'année passée a été le temps de la mise en forme du rapport correspondant. Ce travail a été assez long car il a révélé que, au sein de Conseil de Développement, tout le monde ne mettait pas le curseur au même endroit quant à ce qu'il convenait de publier ou non, ainsi que sur la nature et le degré de validation nécessaire avant publication.

La deuxième moitié de l'année a été dominée par la préparation et la réalisation, avec UNISCITÉ, de la rencontre «Printemps Citoyen» qui s'est déroulée à l'Espace Courbet. Cette rencontre n'a pas rassemblé massivement mais a donné lieu à des échanges et des questionnements de qualité. Nous avons apprécié être un peu "bousculés" par l'enthousiasme des jeunes.

L'autre versant de notre activité aura été d'essayer de suivre l'activité des Conseils Citoyens en fonctionnement à Hennebont, Lanester et Lorient, afin d'en percevoir les réussites et les embûches. De même nous nous sommes intéressés aux initiatives et échéances à l'occasion desquelles des débats sont susceptibles de se nouer (comme le budget participatif de Lanester).

Persuadés que notre groupe de travail a des choses

à exprimer, nous avons signifié notre disponibilité pour participer à une potentielle émission mensuelle de Radio Balises. À cette occasion le pilote du groupe, Jean Bessias, a regretté devoir constater, une nouvelle fois, ne pas être en phase avec certains autres membres de la direction du CDPL, ce qui a motivé sa démission. Nous la regrettons et remercions Jean de l'intense activité d'animation du groupe de travail qu'il a déployée pendant ces deux années.

Pour l'année qui s'est ouverte nous entendons poursuivre notre activité d'observation des Conseils Citoyens et, plus généralement, des occasions de débat et de réflexion en divers points du territoire, mais aussi à l'échelle de son ensemble. Nous souhaitons, en particulier, être attentifs aux pratiques coopératives qui se mettent en place et aux obstacles qui tiennent un trop grand nombre d'habitants du territoire éloignés de la prise de décision.



E. Mobilité et accessibilité

Ce groupe a développé, en 2017, deux axes de travail :

Le premier sur la réponse à la saisine de Lorient Agglomération sur les transports collectifs et les mobilités :

Au vu des termes de la saisine, le CDPL a décidé de mettre en place un groupe de pilotage « saisine mobilités » d'une douzaine personnes associant les membres des groupes de travail économie verte, habitat et urbanisme et mobilité/accessibilité et piloté par ce dernier. L'approche de concertation a consisté à mettre en place des rencontres réparties sur le territoire du pays de Lorient afin de faciliter la participation des acteurs de la société civile du bassin de vie Lorient/Quimperlé.

Cette démarche participative s'est structurée autour de :

- L'organisation, fin 2016, de la troisième conférence économie verte ayant pour thème « se déplacer demain dans le pays de Lorient et en Bretagne Sud » et d'un débat public ;
- L'organisation de trois réunions publiques en soirée : Ploemeur, Plouay et Brandérian
- Des réunions spécifiques, notamment avec le MEDEF Morbihan ;
- Des travaux spécifiques des étudiants de l'UBS présentés lors d'une séance de soutenances devant les membres du groupe de travail mobilité/accessibilité.



Cela a permis :

Le 23 mars, de présenter aux personnes ayant participé aux réunions publiques, de faire une proposition synthétique, sous forme de diaporama, de l'avis que pourrait émettre le CDPL sur les mobilités dans le pays de Lorient au regard de la restructuration du réseau de transports urbains. Cette séance de présentation et de débats a permis de finaliser l'avis du CDPL ;

Le 12 avril, de présenter au Vice-Président de Lorient-Agglomération en charge des transports, l'avis du CDPL sous forme de diaporama validé ;

Fin juin, de remettre aux élus le rapport sur les mobilités au pays de Lorient ;

Le 23 septembre, pendant la semaine nationale des mobilités, de présenter au public l'avis du CDPL sur les mobilités au pays de Lorient.

Il restera à structurer l'évaluation de la prise en compte de l'avis du CDPL par Lorient Agglomération.

Le second sur les travaux des étudiants de l'Université de Bretagne Sud :

Pour cette activité, le groupe mobilité/accessibilité compte une douzaine membres dont la moitié adhérents du CDPL associés à quatre responsables de services et trois élus auxquels il faut ajouter une vingtaine d'étudiants et enseignants de l'Université de Bretagne Sud. Il s'est réuni à cinq reprises en 2017.

Le travail demandé aux étudiants, en relation avec leurs professeurs, a pris la forme de projets tuteurés avec comme thématiques :

- Pour l'année 2016/2017 : les Plans de Déplacements Inter-Entreprises et Administration, l'amélioration de l'image des transports collectifs et les portraits types ;
- Pour l'année 2017/2018 : l'articulation de l'intermodalité, les leviers favorisant les déplacements doux, le covoiturage outre-rade, la place de la voiture dans le centre-ville, les Plans de Déplacements Inter-Entreprises et Administration et l'amélioration de l'exploitation des lignes.

F. Maritimité

Le groupe de travail Maritimité était composé en 2017 de 17 membres. Il s'est plus particulièrement intéressé cette année à l'activité particulière touchant nos espaces maritimes au cours des trois réunions du groupe proprement dit mais également par sa participation aux événements et consultations lancées sur le territoire et l'organisation d'une soirée thématique particulière. Le groupe de travail s'est ainsi retrouvé au port de commerce pour rencontrer le nouveau directeur Laurent Chéraud, qui a pu exposer l'actualité du port de commerce, son organisation et ses projets pour les années à venir.

Il a ensuite souhaité s'intéresser au site particulier de la petite mer de Gâvres. Hélène Bouteloup, ingénieure paysagiste chargée d'étude paysages et milieux naturels à Audelor est ainsi venue présenter ce site très particulier doté d'une très grande diversité des milieux naturels et des espèces de faune et de flore. Elle en a exposé les enjeux environnementaux avant de laisser la parole à Céline d'Hardvilly, ingénieure halieute du comité départemental des pêches et des élevages marins. Celle-ci a pu exposer au groupe le suivi de la pêche à pieds sur ce site et l'opération de réensemencement tentée face au non-renouvellement du stock de coques. L'opération a été lancée en 2014 sur une surface de 1ha, sur les 700 que compte la petite mer, avec des nassas prélevés dans l'estuaire de la Vilaine. C.d'Hardvilly a notamment évoqué les mouvements d'opposition surprenants rencontrés lors de cette opération à l'occasion de laquelle des informations inquiétantes et erronées ont circulé. Les réactions ont été telles qu'il est probable qu'elle ne sera pas renouvelée. Il apparaît pourtant au comité départemental que le suivi et l'analyse de cet écosystème particulier seraient très précieux pour mieux le comprendre et suivre son évolution, de façon à en assurer la préservation.

Lors d'une troisième réunion le groupe de travail a souhaité se réunir avec les professionnels de la formation et de l'emploi œuvrant dans la filière des métiers de la mer. Il est apparu que les acteurs du territoire sont très organisés et développent au

cours de l'année plusieurs manifestations pour faire mieux connaître les filières professionnelles de ces métiers méconnus, ou souffrant à tort d'une mauvaise image tandis qu'ils peinent à recruter.

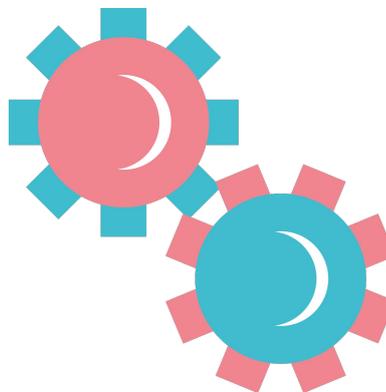
Le groupe de travail a par ailleurs organisé une soirée ouverte au public concernant le projet de plan de gestion opérationnel des dragages de la rade de Lorient pour les 10 années à venir. Les maîtres d'ouvrages de cette opération ambitieuse ont pour objectif d'agir ensemble pour la première fois, de façon coordonnée et mutualisée. Sont ainsi venus expliquer leur démarche des représentants de la Région, de la DCNS, de la compagnie des ports du Morbihan et de Lorient Agglomération. Le plan vise à une gestion coordonnée des dragages d'entretien des sites portuaires entre la région, Lorient Agglomération, la Compagnie des Ports et la CCIM pour limiter à 140.000 m³ /an les tonnages de sédiments sains immergés en mer (sur un site faisant l'objet de la surveillance d'un comité de suivi) ou utilisés en rechargement des plages pour la partie la plus sableuse. Les sédiments plus pollués (quoique légalement immergeables étant donné le relativement faible taux de pollution dont ils sont affectés) seront traités à terre sur le site de la Becquerie à Hennebont. La mutualisation des moyens employés par les quatre acteurs permettra de diminuer les coûts des opérations.

Le groupe de travail a poursuivi enfin sa participation à l'élaboration du programme d'actions à développer dans le cadre du label Port Center, financé par la Région et mené sous l'égide de Lorient Agglomération et d'Audelor.

En 2018 le groupe de travail suivra l'avancement de l'opération d'implantation en mer de la ferme d'éoliennes flottantes au large de Groix. Il s'attachera par ailleurs à mobiliser les acteurs des filières maritimes pour participer à l'enquête publique qui sera ouverte en début d'année pour le dossier du plan de gestion opérationnel des dragages. Il poursuivra enfin son travail au sein du comité de pilotage Port Center. Il s'interroge sur la possibilité de travailler sur la question de l'écologie portuaire en lien avec le groupe de travail Économie Verte et en particulier le PCAET.

J. Le Comité Unique de Programmation

A la création du comité unique de programmation et à l'installation des membres du CDPL dans cette instance, les membres ont décidé de créer parallèlement un groupe de travail élargi dédié afin de discuter des dossiers en amont et de suivre l'évolution du CUP. Jusqu'à présent, les délais impartis entre la réception des dossiers et le CUP n'ont pas permis à ce groupe de s'organiser efficacement.



2. LES GROUPES DE REFLEXION

A. Culture et entreprises

Lors de la structuration du CDPL en association, la thématique culturelle n'avait pas été retenue. Début 2017, un membre du CDPL a souhaité développer, au sein du CDPL, une activité autour de l'entreprise et la culture suite au constat que les acteurs culturels avaient beaucoup de points communs et notamment la créativité et l'imagination. Ce nouveau groupe a souhaité orienter ses réflexions sur les relations entre l'économie et la culture qui reste trop souvent au niveau de déclarations d'intention. .

À ce jour, un groupe de réflexion s'est mis en place avec une dizaine personnes (acteurs économiques et culturels) piloté par un binôme de membres du CDPL.

Il a été proposé de réaliser une première opération avec les 400 entreprises des zones de Keroman (port de pêche et Lorient La Base). Les

projets retenus seront participatifs pour permettre l'implication du plus grand nombre). Une dizaine de projets allant de la musique à l'écriture en passant par la peinture, la gravure ou l'installation d'une boîte à livres sur la zone d'activités sont en cours d'élaboration. Il convient de noter la participation active de l'école supérieure d'arts de Bretagne à cette opération qui se tiendra du 11 au 17 juin en même temps que la fête du port de pêche. Ce moment festif mettra en relation des entreprises partenaires et des artistes associant salariés et artistes dans le cadre d'ateliers participatifs. La manifestation a vocation à s'étendre à l'ensemble du pays de Lorient selon l'intérêt que rencontrera cette première édition.

Cela a représenté, pour 2017, une dizaine de réunions.

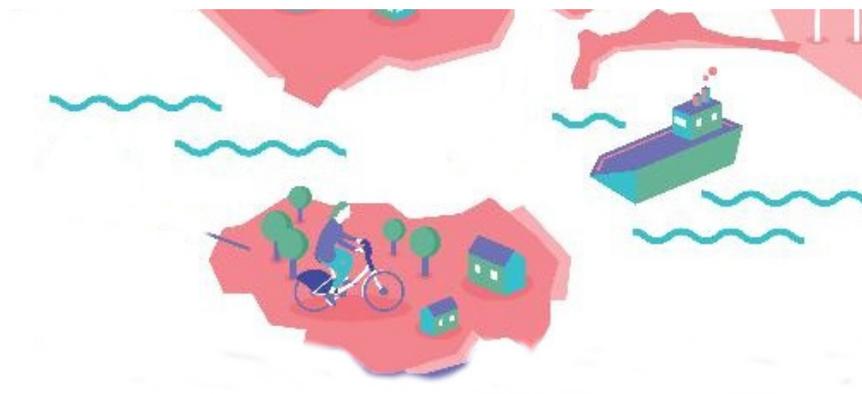
B. Le développement économique de Groix

À la suite d'un échange avec trois Groisillons membres du CDPL, il a été décidé, en 2016, de mener une réflexion sur les zones franches pour les îles du Ponant. Ce travail méritait un soutien plus important des entreprises de Groix. Ainsi, depuis janvier 2017, l'association « Entreprendre à Groix » a engagé avec le conseil de développement du pays de Lorient une réflexion plus globale visant à proposer des dispositions permettant un meilleur développement économique de l'île. Il a été présenté à Dominique Yvon, maire de Groix, le 19 juin 2017 puis le 28 juillet 2017 au cours d'une réunion plus élargie à plusieurs adjoints à laquelle participaient également Marianne Guyader,

présidente de Groix Nature et Christian Guyader président du groupe Guyader gastronomie. Ces échanges ont permis de définir la nécessité de se projeter et donc de définir un projet de développement de Groix.

Actuellement, le dossier « projet de développement économique de l'île de Groix » est terminé. Il est dans les mains de Monsieur Le Maire et du Président de l'association « entreprendre à Groix ».

Cela a représenté en 2017, une dizaine de réunions. En fin d'année, les conseils de développement de Lorient, Vannes et Auray se sont rencontrés afin d'évoquer le sujet de l'insularité et imaginer des projets en commun sur cette thématique.



3. PARTICIPATION À DES ACTIONS TERRITORIALES

A. La Commission Territoriale Emploi Formation

En octobre 2015, le CDPL s'est impliqué, par l'intermédiaire de son Président, dans la démarche territoriale emploi-compétences sur le pays de Lorient initiée par l'État. Cette démarche s'est ensuite inscrite dans le cadre de la Commission Territoriale Emploi Formation co-présidée par l'État et la Région. L'objectif étant d'anticiper et d'accompagner de manière partenariale et concrète les évolutions des emplois et des compétences, en cohérence avec le tissu économique local.

Audelor, qui en assure l'animation, avait proposé le calendrier suivant :

- L'état des lieux : novembre 2015 à mars 2016
- Le diagnostic partagé : avril 2016
- L'élaboration d'un plan d'actions : juin à octobre 2016
- La mise en œuvre des actions septembre : 2016 à octobre 2017

B. Marketing territorial

L'attractivité du territoire est, à de nombreux égards, l'un des enjeux prioritaires de Lorient Agglomération. Afin d'y répondre, Lorient Agglomération, à travers son agence Audelor a mis en place, au printemps 2016, en partenariat avec ERELE (Association des Entreprises et Réseaux de Lorient et des Environs) une démarche de Marketing Territorial. La volonté de cette dernière tendait à valoriser les atouts du territoire afin d'accroître son attractivité. Cette démarche se voulant participative a visé de nombreux acteurs du territoire à l'image de la population. Audelor a souhaité y associer le Conseil de Développement du Pays de Lorient et l'a intégré dans son Comité d'Orientation Stratégique et de Pilotage (COSPI) élargi. En 2017, le CDPL a participé à plus d'une vingtaine de réunions.

Cette action, qui a donné, fin 2016, un diagnostic*,

En 2016, 14 structures, dont le CDPL, ont participé au diagnostic et à l'élaboration du plan d'actions. À la suite de la validation du plan d'actions, fin août 2016, cinq groupes-action ont été mis en place :

- Axe 1 : accompagnement du développement des Ressources humaines auprès des TPE-PME ;
- Axe 2 : démarches Compétences Formation ciblées sur les métiers rencontrant des difficultés de recrutement ;
- Axe 3 : développement d'emplois à temps plein dans les services à la personne,
- Axe 4 : communication sur les métiers et l'économie locale ;
- Axe 5 : Appui à la mobilité géographique.

Le CDPL s'est impliqué dans toutes les actions principalement dans le développement des axes 3 et 4. Cela a représenté la participation à une trentaine de réunions.

a été partagée par plus d'une trentaine de personnes lors d'un séminaire les 11 et 12 mars 2017. De ce séminaire est ressorti :

- La création d'un groupe opérationnel "marketing territorial" (12 personnes) dont le CDPL fait partie ;
- La priorisation de 3 segments (les actifs, les porteurs de projets et les jeunes) et 3 pistes d'actions (Lorient RSE et Développement Durable, le réseau des ambassadeurs et les jeunes).

L'objectif étant de proposer pour la fin de l'année 2017 un plan d'actions au COSPI d'Audelor.

Lors de la première réunion du groupe opérationnel (le 27 juin), le CDPL s'est impliqué dans deux groupes de travail :

- Sur la jeunesse - Afin de recueillir des propositions, il a été décidé d'organiser des réunions d'1h30 à 2h avec sept cibles :

Les étudiants de l'UBS, les lycéens de Dupuy de



Lôme/Colbert/Saint Jo à Lorient, les lycéens d'Emile ZOLA à Hennebont, les jeunes de la mission locale, les porteurs de projets autour de la COLLOC et de l'EESAB, les jeunes salariés de la Zone Kerpont et les apprentis.

L'objectif visait à les rencontrer sur leurs lieux d'activités avec une animation basée sur la liberté de paroles et la participation active et créative.

- Sur le Pays de Lorient, « territoire RSE et Développement Durable » ? :

Afin de clarifier cette piste d'actions, il a été décidé d'organiser deux petits déjeuners avec tous les acteurs du territoire associés à la Responsabilité Sociétale des Entreprises et au Développement Durable afin d'en ressortir les éléments

différenciant de notre territoire en la matière et ainsi de construire, lors d'une troisième réunion, le Plan d'Action Stratégique.

Le concept de Responsabilité Sociétale et Environnementale du Territoire est apparu et semble faire l'unanimité des participants.

* Le CDPL a participé à l'élaboration de ce diagnostic en organisant trois ateliers participatifs : à Plouay (6 personnes) et Quéven (13 personnes) pour les habitants du Pays de Lorient et à Lorient avec des membres du réseau des Conseils de développement bretons (10 personnes) afin de percevoir une vision extérieure au territoire.

C. Le conseil agricole et alimentaire

La nouvelle Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation prévoit une gouvernance collégiale à laquelle le CDPL est associé par sa participation au Conseil Agricole et Alimentaire. Le CDPL dispose ainsi de trois sièges, aux côtés des structures pilotes de la charte (Lorient Agglomération, la Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan et la Chambre d'Agriculture), des communes du pays, adhérentes de la charte et de plusieurs organisations professionnelles agricoles (FDSEA, GAB 56, GVA...).

Le Conseil Agricole et Alimentaire s'est réuni deux

fois en 2017, en juin puis en novembre. Ces deux premières réunions ont été des réunions d'information, permettant principalement de faire le point sur les avancées de l'action menée à destination de la restauration collective pour favoriser un approvisionnement local et bio des cantines. Pour devenir une instance active et efficace de suivi de la mise en œuvre de la charte, il est prévu que le Conseil Agricole et Alimentaire se structure en groupes de travail articulés autour des 4 défis. Les travaux doivent commencer début 2018. Le prochain Conseil Agricole et Alimentaire est programmé en juin 2018.

D. Le Plan Climat Air Énergie Territorial

A la demande de Lorient Agglomération, le CDPL a intégré le comité de pilotage du PCAET par l'intermédiaire de cinq membres aux côtés de cinq élus. Ils y discuteront les orientations du plan climat. Les premières réunions ont permis d'appréhender le diagnostic et les objectifs. Parallèlement, les membres du CDPL ont fait part

de leur volonté d'impliquer au mieux les citoyens de cette démarche par des actions de communication (Mardi ddu CDPL, conférence...) et de sensibilisation.

Plusieurs de ces membres ont aussi participé, à titre privé ou de leur association, aux ateliers participatifs organisés dans ce cadre.



E. Schéma numérique et le Réseau Numérique 165

Le groupe de travail « Innovation Sociale et Numérique » a été mis en sommeil depuis la création fin 2016 du « collectif Numérique Bretagne Sud » (CNBS). Le CDPL, à travers son Président, s'est engagé dans la mise en place et le pilotage de cette association en occupant tout d'abord le poste de trésorier puis actuellement celui de Vice-Président. Le projet de ce collectif consiste à fédérer les acteurs du numérique en impulsant sur l'ensemble du territoire (urbain et rural) des services permettant de créer la synergie nécessaire à la création d'un écosystème du numérique intégrant

toutes les facettes. L'objectif poursuivi est de soutenir les actions de développement économique et de médiation (diminution de l'exclusion) par l'innovation (notamment en termes d'usages et de culture du numérique) tout en cherchant à infuser le numérique dans tous les secteurs d'activités (entreprises, artisanat, arts et cultures, ...) et en partenariat les organismes de formation, notamment la grande école du numérique. Enfin le CDPL fait partie du groupe de travail schéma du numérique animé par Audelor et piloté par Lorient Agglomération.

F. Le réseau des conseils de développement bretons

Le réseau des conseils de développement bretons, qui regroupe la majorité des conseils de développement de Bretagne, a pour objectifs l'échange, l'information et la formation. C'est un système non hiérarchisé, animé par :

- Un comité d'animation d'une dizaine de personnes ;
- Une animatrice ;
- Un binôme de coordinateurs (Présidents de Conseil de développement).

Ce réseau permet de :

- Partager, à travers les échanges et d'une plateforme d'échange numérique (<http://cdbretagne.org>) des apprentissages réciproques (la situation très diversifiée des conseils permet à chaque participant d'apporter et de partager son expertise) ainsi que les travaux de chaque conseil de développement,



- Outiller, à travers l'organisation de formations, les bénévoles et les animateurs ;
- Valoriser, à travers son site et ses différentes manifestations, les différents conseils ;

Enfin le réseau porte notre parole collective, auprès de nos partenaires - en particulier le Conseil Régional .

Le CDPL s'est impliqué en 2017 dans le comité d'animation, grâce à son animatrice (soutien communication du réseau) et son président (coordinateur du réseau). Cela représente une vingtaine de réunions.



IV. LE CONTRAT DE PARTENARIAT, COMITÉ UNIQUE DE PROGRAMMATION ET COMITÉ LEADER

Rappel

Les Comités Uniques de Programmation ont été mis en place par la Région pour se prononcer sur l'attribution des fonds européens et régionaux pour la période 2014-2020.

A cette fin une commission spécifique a été créée au sein du CDPL pour envisager son implication dans le Comité Unique de Programmation (CUP) du Pays de Lorient, composé de membres élus et de 22 représentants de la société civile (10 titulaires et 12 suppléants) désignés par le CDPL.

La commission du CDPL compte 18 membres qui se sont attachés dès la fin de 2015 à s'informer sur le rôle du Comité Unique de Programmation, son fonctionnement et la charge de travail qui serait sollicitée de la part des personnes appelées à y siéger.

Le CUP a été officiellement installé le 16 novembre 2015.

Par ailleurs, Lorient Agglomération a créé un comité Leader propre au Pays de Lorient pour procéder à l'instruction technique des projets en lien avec les élus et les forces vives du Pays. Cinq membres du CDPL (3 titulaires, 2 suppléants) y sont impliqués. Cette initiative soulignait tout l'intérêt de voir s'exercer pleinement l'instruction des dossiers, sous réserve de disposer d'un minimum de lisibilité sur les échéances à venir et de bénéficier plus en amont de procédures d'instruction coordonnées avec la Région.

Déroulement de l'année 2017

Les membres du CDPL présents au comité Leader et au Comité Unique de Programmation ont participé à toutes les réunions de ces deux instances :

Comité Leader :

- 31 mars 2017
- 8 juin 2017
- 28 septembre 2017
- 19 octobre 2017

Comité Unique de Programmation :

- 11 avril 2017,
- 13 juin 2017,
- 7 novembre 2017.

Revoiture du contrat de partenariat

Par ailleurs, Lorient Agglomération agissant pour le compte des deux EPCI de Lorient-Agglomération et de Bellevue Blavet Océan a invité le 27 avril 2017 les représentants du CDPL à donner leur avis sur les projets susceptibles de faire l'objet de l'actualisation du contrat de partenariat entre le Pays de Lorient et la Région Bretagne.

A l'occasion de la revoiture du contrat de partenariat, le président du CDPL a adressé une note circonstanciée (voir site Internet du CDPL) au Président de Lorient Agglomération précisant les observations résultant de la réflexion de ses membres sur les différentes priorités et projets exposés.

Le CDPL a adressé une lettre au Président de la Région Bretagne le 13 octobre 2017, lettre par laquelle il faisait part de ses fortes inquiétudes concernant les nouvelles interruptions d'instruction et de financement des projets Leader pourtant adoptés par le Comité Unique de Programmation et la Région.

Ces questions ont fait l'objet de communications orales, tant lors du comité Leader du 19 octobre 2017 que de la séance du Comité Unique de Programmation du 7 novembre 2017. Les membres du CDPL ont redit que les difficultés ne pouvaient être seulement imputées à des défaillances de mise au point du logiciel Osiris, mais d'abord et avant tout aux règles administratives fixant les modalités d'instruction et de règlement des subventions, règles mettant en lumière la contradiction entre d'une part le principe adopté de décentralisation de la gestion en direction des régions et, d'autre part, le maintien d'un contrôle étatique central hyper détaillé de la conformité des projets et des mises en paiement.

V. LA COMMUNICATION

A. Les outils de communication

La communication de l'association s'organise : des plaquettes de présentation et la synthèses des travaux et avis du CDPL sont distribuées à l'occasion des rencontres des membres avec des interlocuteurs extérieurs à l'association et susceptibles de la rejoindre, lors des rencontres avec les élus du territoire, lors des événements et animations organisés dans les communes. Des affichettes sont élaborées et distribuées à l'occasion des manifestations s'adressant au grand public comme les conférences de l'économie verte en fin d'année.

Une page Facebook et un compte Twitter complètent le dispositif ainsi qu'un kakémono et

un livret d'accueil pour les nouveaux adhérents. Des relations presse sont organisées régulièrement pour associer la presse quotidienne, les radios et télévision locales à la communication sur l'actualité du conseil.

Les adhérents et les personnes qui le souhaitent reçoivent enfin une lettre d'information mensuelle accessible également sur le site internet donnant accès à l'actualité de la vie du conseil, son action, son agenda et ses projets en cours.

Ces différents outils permettent au CDPL une certaine visibilité sur le territoire et lisibilité sur son fonctionnement et ses actions.

B. Les événements

Les Mardis du CDPL

Chaque 3^{ème} mardi du mois est l'occasion d'une présentation des acteurs et des initiatives du territoire à chaque fois autour d'une thématique spécifique et sur une commune différente. En 2017 de sont ainsi déroulés en :

- Janvier : "le développement local", à Lorient, avec Audelor, Club K et TEDx Lorient
- Février : "le numérique : agir sans subir" à Cléguer, avec Lorient Agglomération et Orange
- Mars : "l'écologie portuaire", à Lorient, avec la Sellor, Seabird et Perlucide
- Avril : "Le dragage de la rade", à Lorient avec la Région Bretagne, DCNS, Lorient Agglomération et la Compagnie des Ports du Morbihan
- Mai : "L'emploi mutualisé", à Riantec avec Eref, GEIQ, Séremor et la commune de Riantec
- Juin : "Les zones d'activités" à Caudan avec Lorient Agglomération, Audelor et la Safer
- Septembre : "l'aménagement du territoire", à Lorient, avec Audelor et la CCI
- Octobre : "la Sem Xsea et son action dans le cadre de l'Agenda 21" à Lorient

- Novembre : "le financement participatif" à Lorient avec la Fondation de France, Les Vrillés et la CCI pour Bulb In Bretagne

Ces rendez-vous attirent de 20 à 40 personnes.

Les présentations des intervenants sont accessibles sur le site Internet du conseil www.cdpl.bzh

Les Cafés-débat

Présentation du CDPL aux habitants et discussion autour des problématiques rencontrées sur le territoire.

En 2017, un café-débat a été organisé à Bubry et Quistinic

En 2018 : il est prévu d'en organiser à Plouay et Quimperlé.

Les Conférences

Conférence de l'Economie Verte sur l'alimentation Printemps Citoyens

En 2018, il est prévu d'organiser des conférences autour de l'immigration, la formation professionnelle, les travailleurs détachés, l'insularité...

C. Les publications

Réalisations du CDPL

- Avis du CDPL sur le Schéma de Cohérence territoriale
- Avis du CDPL sur le Programme Local de l'Habitat
- Les mobilités sur le pays de Lorient
- Les mobilités sur le pays de Lorient : synthèse
- Avis du CDPL sur la revoyure du contrat de partenariat
- Schéma de développement du numérique sur le pays de Lorient : synthèse
- Rapport d'activité 2016
- Rapport d'activité 2016 : synthèse
- Conférence de l'Économie verte 2016 : synthèse
- Éoliennes flottantes : compte-rendu de la réunion publique

Présentations des partenaires :

- Données de cadrage de l'emploi en temps partiel
- La structuration du réseau de transport collectif par le cabinet MRS
- Le projet PerLucide en résumé
- Ports propres : exemple des ports de plaisance par la Sellor
- ...

Toutes ces publications sont accessibles sur le site Internet du CDPL : www.cdpl.bzh



« Les mobilités dans le pays de Lorient au regard de la restructuration du réseau de transport urbain »

L'avis du CDPL - synthèse - juin 2017

Le pays de Lorient vit une actualité riche dans le domaine des déplacements : inauguration de la nouvelle gare mixée à un pôle d'échange multimodal (PEM), deux nouvelles branches dans le réseau de transport collectif (Triskell) en prévision d'un Bus à Haut Niveau de Service, un travail de refonte du réseau de transport urbain et des études poussées sur les modes de déplacements. Dans ce contexte, le Conseil de développement a été sollicité par Lorient Agglomération pour apporter sa contribution et présenter la vision de la société civile sur cette thématique.



A. DES BESOINS ET DES ATTENTES

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient a mis en place, pour répondre à la saisine de Lorient Agglomération, un groupe projet (groupe saisine mobilité) d'une vingtaine de personnes avec un groupe de pilotage (noyau dur) de sept personnes représentant les groupes de travail économie verte, SCOT-PLH et mobilité/accessibilité du CDPL. Ce noyau dur a défini :

- une organisation (répartition des rôles) ;
- un planning afin de respecter les engagements temporels du projet ;
- les éléments nécessaires à la construction de la réponse à la saisine ;
- les analyses des étudiants en projets tuteurés ;
- les analyses réalisées par Lorient Agglomération (enquêtes Origine-Destination) ;
- les quatre volets de la politique de Lorient Agglomération (le SCOT, le PDU, le PLH et le développement économique) ;
- le travail d'expertise territoriale du cabinet MRS ;
- du « benchmarking » réalisé sur d'autres territoires ;

- l'analyse des références bibliographiques (cf annexes). Ces différentes activités ont amené le CDPL à définir les besoins et les attentes de la société civile du Pays de Lorient. Plus qu'un besoin de moyens de transport, il a été exprimé un besoin de services adaptés aux attentes et aux modes de vie de chaque catégorie d'utilisateurs potentiels. Une attention particulière devra être portée :

- d'une part, aux personnes à mobilités réduites et ayant des difficultés sociales et financières (effet crise) ;
- d'autre part, aux territoires éloignés de la zone urbaine du Pays de Lorient et/ou enclavés ;

enfin, aux zones d'activités qui drainent un nombre important de mobilités domicile/travail. Les différentes réunions et activités associées à cette saisine ont permis de définir les attentes et les besoins de la façon suivante :

- Décliner l'attrait des transports en commun sur tout le territoire
- Adapter l'offre et le service aux spécificités du



« Schéma de développement du numérique sur le pays de Lorient »

L'avis du CDPL - synthèse - août 2016

Le conseil de développement du pays de Lorient a présenté en 2013 son rapport "l'innovation sociale pour le développement du pays de Lorient" dans lequel le numérique prenait une place importante parmi les propositions d'actions. Suite à ce premier travail, le CDPL est de nouveau saisi par Lorient Agglomération afin qu'il approfondisse le schéma territorial de l'innovation sur la question du numérique et de ses nouveaux usages, notamment avec un axe concernant la relation institution/politiques/publiques/citoyens. Le numérique est devenu un aspect incontournable du développement local et impacte nos façons de vivre et de travailler ensemble. Pour répondre à la demande de Lorient Agglomération, le CDPL a choisi d'axer son travail sur l'innovation sociale plutôt que sur l'aspect technologique.

LE NUMÉRIQUE : AGIR SANS SUBIR



Une transition en marche

Apparue dans les années 1980, affirmée dans les années 90 avec la généralisation de l'ordinateur personnel et la naissance d'Internet, puis accélérée par le phénomène des réseaux sociaux dès le milieu des années 2000, la "révolution numérique" est en marche. Le numérique et ses usages transforment notre économie et nos relations sociales, redéfinissent nos espaces publics et privés, construisent du lien social. Le numérique représente, dans une zone de chalandise mondiale, une opportunité en termes de croissance

économique, d'innovation... mais aussi un risque en termes de sécurité, de dépendance aux grosses entreprises leaders du domaine, d'équité sociale et territoriale...

Le numérique est un nouveau lieu du pouvoir économique, social et politique.

Un impact sur l'emploi, l'accompagnement et la formation ?

Compte tenu des bouleversements numériques, la promotion de l'autonomie et de la flexibilité comme facteurs clés de l'emploi est aujourd'hui renforcée par de nouvelles organisations du travail, des accès directs et multiples à l'information, l'intensification des réseaux. Le marché du travail européen, est aujourd'hui confronté à de nouvelles dynamiques issues de la révolution numérique et de la montée en puissance de l'économie collaborative. De nouvelles formes de travail et de l'emploi apparaissent et viennent bouleverser les parcours



VI. LES TEMPS FORTS DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

A. Les comités de liaison CDPL/Elus

Grâce à l'officialisation d'un comité de liaison, des rencontres entre les élus de Lorient Agglomération et les membres du bureau du CDPL ont été organisées au cours de l'année. Plusieurs réunions d'échanges se sont tenues et ont permis d'engager un dialogue appelé à se poursuivre pour échanger les réflexions et avis de chacun sur les axes de développement du territoire et convenir des sujets de travail pouvant faire l'objet de saisines et auto-saisines.

Des rencontres se sont également tenues avec les élus de la communauté de communes Bellevue Blavet Océan.

Dans l'optique de travailler sur un périmètre de bassin de vie et non plus sur le seul périmètre administratif, deux rencontres ont été organisées avec les élus de Quimperlé Communauté. Dans le cadre de la Loi NOTRe, ces derniers s'interrogent sur la pertinence de la création d'un Conseil de développement sur leur territoire. Quelle que soit leur décision, un travail en commun leur semble une évidence sur certaines thématiques (mobilité, emploi...).

B. Les instances

- Le bureau : se réunit 1 à 2 fois par mois pour discuter du fonctionnement quotidien de l'association.
- Le Conseil d'administration : se réunit 4 fois dans l'année (5 fois en 2017 avec un CA exceptionnel)
- L'assemblée générale est organisée deux fois par an et valide les documents institutionnels, le projet de budget et le bilan financier ainsi que les orientations pour l'année à venir. En 2017, lors de l'assemblée générale de décembre, les élus des EPCI du territoire sont venus échanger sur le lien avec la société civile.

VI. LE BILAN FINANCIER

ÉTAT DES DÉPENSES 2017			
DÉPENSES		RECETTES	
Salaires et cotisations sociales	31 722,25 €	Subventions	52 000,00 €
Salaire	17 952,35 €	Subvention Lorient Agglo	25 000,00 €
Cotisation sociale	11 580,64 €	Subvention CCBBO	2 000,00 €
Congés payés	1 967,00 €	Subvention Région Bretagne	25 000,00 €
Médecine du travail	91,20 €		
Indemnité stagiaire	0,00 €		
Formation continue	131,06 €		
		Produits de l'association	1 593,58 €
Charges courantes de fonctionnement	7 516,86 €	Cotisations membres	565,00 €
Loyers et charges locatives	3 897,27 €	Prime 1ère embauche	1 028,58 €
Nettoyage entretien	514,54 €		
Assurances	236,35 €		
Frais postaux	131,40 €		
Internet et téléphone	1 015,27 €		
Fournitures de bureau	675,23 €		
Honoraires (RH - compta)	1 046,80 €		
Charges liés à l'activité	9 743,61 €		
frais de réception (Mardi, conférence...)	940,70 €		
Frais de déplacement (transport et restauration)	2 973,98 €		
Communication générique	870,00 €		
Communication événementielle	3 408,48 €		
Frais de formation des bénévoles	0,00 €		
Cotisation réseau CD Bretons et autres structures	950,00 €		
Frais de documentation	600,45 €		
Études et rapports	0,00 €		
Autres charges	1 987,62 €		
Frais bancaires	229,51 €		
impôts et taxes	612,00 €		
Amortissement	597,92 €		
Charges exceptionnelles	548,19 €		
TOTAL DES CHARGES	50 970,34 €	TOTAL DES PRODUITS	53 593,58 €

COMPOSITION 2017 DU CDPL

Lorient le 31 décembre 2017

Composition 2017 du Conseil de Développement

liste des adhérents

Article 88 de la loi NOTRe : le conseil de développement est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.

Milieux économiques

1	AQUILA RH	Collège Entreprises et partenaires sociaux
2	LMD ARCHI	
3	CAT FISH DLF	
4	COMPAGNIE OCÉANE	
5	NAVAL GROUP	
6	JK CONSEIL	
7	CAT-CTM	
8	SEM Lorient Keroman	
9	SELLOR	
11	GROUPEMENT D'AGRICULTEURS BIOLOGIQUES	
12	CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	Collège Institutions, organismes publics et para-publics
13	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT	
14	CHAMBRE D'AGRICULTURE	
15	COMITE DEPARTEMENTAL DES PECHEES	
16	COMITE REGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE	
17	AUDELOR	
18	FEDERATION DU BATIMENT	Collège Association
19	AUDELOR	
20	BRETAGNE POLE NAVAL	
21	EREL (Association des Entreprises de Kerpont + Lorient La Base + Eurolarge)	
22	CAPEB	
23	GROUPEMENT VALORISATION AGRICULTURE	

Milieux sociaux

24 UD CFDT MORBIHAN 25 MISSION LOCALE	Collège Entreprises et partenaires sociaux
26 ATELIER DES TRANSITIONS 27 C2SOL 28 DEFI 29 LIONS CLUB 30 GEM L'ESCALE 31 SAUVEGARDE 566 32 UFC QUE CHOISIR 34 ALESI 35 UNIVERSITÉ SOCIALE	Collège Association
36 Mme Le Duc 37 Mr Darris 38 Mme Duval 39 Mr Guégan 40 Mme Kerdraon 41 Mr Le Brigand 42 Mr Le Crom 43 Mme Kerlan 44 Mr Le Moing 45 Mme Ventre 46 Mme Gosselin 47 Mr Schlosser 48 Mme Hamon 49 Mr Mazade 50 Mme Videcoq 51 Mme Tixier	Collège citoyens

Milieus culturels

52	LE RADIER	Collège Associations
53	EMGLEV BRO AN ORIENT	
54	JAIME RADIO	
55	MAPL	
56	MUSEE SOUS MARIN DU PAYS DE LORIENT	
57	PLATEAU EN TOUTE LIBERTE	

58	Mr Decaudin	Collège citoyen
----	-------------	-----------------

Milieus éducatifs et de formation sportive

59	CENTRE EUROPEEN DE FORMATION MARTITIME CONT	Collège Institutions, organismes publics et para-publics
60	UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD	

61	LES PETITS DÉBROUILLARDS	Collège associations
63	LYCEE SAINT JOSEPH	
64	LORIENT GRAND LARGE	

Milieus scientifiques

65	ESPACES DES SCIENCES / MAISON DE LA MER	Collège association
----	---	---------------------

66	Mme Gourlay	Collège citoyen
67	Mme Pimbart	
68	Mr Verger	

Milieux environnementaux

69	ALOEN	Collège Associations
70	BRETAGNE VIVANTE	
71	BRETAGNE ENERGIE CITOYENNE	
72	EAUX ET RIVIERES DE BRETAGNE	
73	NATURE ET CULTURE	
74	RESEAU COHERENCES	
75	Mr Cornu	Collège citoyen
76	Mr Grimont	
77	Mme Douet	
78	Mme Le Guen	

**Conseil de Développement
du Pays de Lorient**

6, rue Alphonse Rio
56100 Lorient
contact@cdpl.bzh
Tél : 02 97 76 72 08
Portable : 07 84 15 59 96
www.cdpl.bzh



**Conseil de
Développement**

Pays de Lorient